



Léguevin, le lundi 25 septembre 2023,

Le Principal

À

Représentants ASF  
Élèves BIA  
Parents d'élèves BIA  
Vie scolaire  
Collège

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion de présentation et organisation de la formation au BIA pour l'année scolaire 2023-2024.

**Mercredi 27 septembre 2023 à 14h00  
Au Collège FORAIN FRANÇOIS VERDIER de LÉGUEVIN.**

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations,

Floreal Vaz



Quelques références relatives au BIA :

[Eduscol](#)



**Le BIA est dispensé dans une centaine de collèges, lycées et aéroclubs dans toutes la France.**

Extrait de [Wikipédia](#) :

***Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)** est un diplôme français qui sanctionne une **culture générale dans le domaine aéronautique** et s'adresse à des **personnes âgées d'au moins 13 ans** à la date de l'examen<sup>1</sup>. Il est délivré conjointement par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, chargé des Transports, et par celui de l'Éducation*

**Le BIA s'adresse aux jeunes en difficulté qui n'ont pas encore trouvé leur voie.**

Extrait d'Aerobuzz :

***La préparation au B.I.A.** remporte un succès croissant (en particulier dans les secteurs défavorisés) tant par ses propriétés pédagogiques que par les débouchés qu'elle ouvre. Les jeunes ayant embrassé, à la suite de cette initiation, une carrière aéronautique (techniciens ou navigants) ou bien opté pour une spécialité sportive, ne sont plus exception...*

## **Le Brevet d'Initiation Aéronautique : une idée du Front Populaire relancée à la fin des années 80**

Suite à une initiative, en 1937, de Jean Zay, alors ministre de l'éducation nationale, le Brevet Elémentaire des Sports Aériens (BESA) est créé en 1945 et est remplacé en 1968 par l'actuel Brevet d'Initiation Aéronautique.

Depuis la convention du 5 mars 1986, le BIA est ouvert aux élèves âgés de 13 ans, et est organisé par les CIRAS (Comités d'Initiation et de Recherche Aéronautique et Spatiale).

La formation comprend une partie théorique et une partie pratique (vols d'initiation et/ou découverte des aéronefs). Elle est dispensée via les établissements scolaires par un agréé CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique).

La préparation aborde plusieurs thèmes, dont, notamment : l'aérodynamique et la mécanique de vol, la connaissance des aéronefs, la météorologie, la navigation, la sécurité des vols, et l'histoire de l'aéronautique et de l'espace. Depuis 2005, une option Vol libre est proposée aux candidats au BIA, sur deltaplane ou parapente.

Le BIA, c'est aussi parfois l'occasion de vivre des expériences nouvelles.

Dans certains cas, l'obtention du BIA est une première étape de validation des connaissances pour l'obtention du PPL (Private Pilot Licence).



Elle offre également une bourse permettant la préparation de ce PPL (notamment pour les cours de vols requis).

C'est, enfin, une **preuve officielle de la motivation des candidats aux écoles aéronautiques.**

Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) est une proposition faite aux collégiens ou lycéens passionnés d'aviation : elle permet de suivre durant un an des cours de culture aéronautique.

plus de détails sur [educscol.education.fr](http://educscol.education.fr)

L'inspection générale des Sciences et Technique de l'Ingénieur est en charge pour l'Education Nationale de ce diplôme.

Le BIA est mis en œuvre en pleine coordination avec la Direction Générale de l'Aviation Civile et le Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives.

La **réussite au BIA permet, outre les bourses habituelles de la FFA** de bénéficier de bourses supplémentaires si l'élève décide d'apprendre à piloter par la suite

Concours organisé pour les jeunes inscrits au BIA : [la coupe V](#)

## **Le cadre du C.I.R.A.S.**

Le C.I.R.A.S, sous l'autorité du Recteur d'académie, s'inscrit dans le cadre des accords Ministère de l'Education Nationale / Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable.

Chaque académie dispose de son CIRAS

Ses missions :

- Coordonner et apprécier les activités aéronautiques ou spatiales s'exerçant ou prévues dans l'académie (activités culturelles, aéromodélisme, construction d'aéronefs, vol à voile et à moteur.....).
- Initialiser des opérations de formation auprès de divers organismes (établissements scolaires, universités, entreprises, aéro-clubs.....)
- Favoriser et permettre le développement des enseignements préparant au Brevet d'Initiation Aéronautique (B.I.A.) et au Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (C.A.E.A.)
- Organiser les examens du B.I.A. et du C.A.E.A.
- Sensibiliser et informer à tout ce qui touche l'aéronautique et l'espace (réglementation, ressources, métiers, débouchés...)

## **Actualités "e-Aviation".**